

I. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE NATIONAL ET SECTORIEL

1.1. Contexte socio-économique national

Page 4

Paragraphe 2 « Les réformes structurelles et sectorielles ont certes permis d'améliorer le cadre macro-économique avec un taux de croissance de 5% supérieur au croît démographique (2,7%), d'impulser le niveau de compétitivité de certaines activités telles que la pêche et le tourisme et de limiter le déficit budgétaire mais elles n'ont pas, pour autant, freiné le recul du développement social.

Les performances économiques restent encore fragiles et insuffisantes au regard de la demande sociale devenue de plus en plus exigeante et multiforme.

Cette situation s'explique entre autres facteurs par la faiblesse des rendements agricoles, (le secteur agricole ne contribue que pour 18,5% en 2000 au PIB) tributaire des aléas climatiques et la faiblesse des investissements dans ledit secteur avec leurs corollaires l'exode rural et la dégradation de l'environnement, la forte concentration humaine dans les zones urbaines et péri-urbaines et l'émergence de quartiers spontanés.

L'examen de profil de pauvreté ci-après, permet d'apprécier l'importance de la demande sociale du point de vue de l'accès des populations aux services sociaux et infrastructures de base, aux opportunités d'emplois et de revenus.

La situation socio-économique spécifique et chacun des groupes cibles fera également l'objet d'une attention particulière afin de pouvoir dégager de nouvelles perspectives d'action de traitement de la demande sociale.

1.2. Défis et Enjeux du secteur social : Analyse du profil de pauvreté et Diagnostic de la situation des groupes cibles

1.2.1. Le profil de Pauvreté

Le concept de pauvreté recouvre l'ensemble des privations qui affectent un être humain. Les facteurs clés mis en exergue ici tournent autour de l'accès aux revenus, aux services nécessaires pour le bien être et au savoir.

Il ressort des données de l'enquête de l'ESAM de 1995 que 57,9% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté soit 65% de la population sénégalaise.

Parmi les ménages pauvres 8% vivent à Dakar, 13% dans les autres villes et 75% en milieu rural.

a) Données de base sur l'accès aux services sociaux de base

La crise économique et financière à laquelle le Sénégal fait face depuis le début des années 80 a considérablement entamé la capacité de l'Etat à mettre en place les infrastructures adéquates et en nombre suffisant dans les secteurs sociaux.

Au niveau de la santé : *Les populations éprouvent de plus en plus de difficultés à accéder à des soins de qualité dans des structures sanitaires performantes disposant de plateaux techniques acceptables. La bonne santé des populations reste aujourd'hui tributaire des conditions de vie, d'hygiène et de salubrité, de nutrition, de l'accessibilité géographique et financière des soins, du niveau d'équipement des structures, ainsi aussi de l'efficacité dans la prise en charge des indigents et des groupes vulnérables que sont : les femmes et les enfants.*

Si le budget de la santé est passé de 10,9 milliards en 1987 à 20,7 milliards en 1999 (soit une hausse de près de 90%) il faut reconnaître qu'il est loin de la norme fixée par l'OMS qui veut que 9% du budget national soit affecté aux dépenses de santé (pour 1988, seul 0,6% y était consacré). Cette faiblesse des moyens alloués au secteur de la santé a eu pour conséquence :

- une mauvaise couverture sanitaire ;*
- un manque de personnel chronique ;*
- une insuffisance et une vétusté prononcées des infrastructures sanitaires et sociales.*

Au niveau de l'Education, de la Formation et de l'Alphabétisation : *Le secteur de l'éducation au Sénégal est caractérisé par une situation où la demande est largement supérieure à l'offre. Malgré les importantes ressources consacrées au secteur (près du tiers du budget) l'Etat n'arrive pas encore à scolariser l'ensemble des enfants en âge d'aller à l'école. Entre 1994/1995 et 1999/2000, le taux brut de scolarisation est passé de 54,6% à 68,3% soit un gain de 13,7 points en cinq (05) ans. Cependant de fortes disparités persistent encore entre les sexes et entre les dix (10) régions.*

Malgré l'amélioration dans la scolarisation des filles l'écart entre le taux de scolarisation des deux sexes est en moyenne de 13,5 points par année sur les 05 dernières années.

De même, le ratio maître/élève, demeure élevé (1/59).

Le taux d'abandon égal à 14% reste élevé surtout en milieu rural. Si des avancées notoires ont été relevées au niveau de l'éducation de base, il n'en est pas de même pour l'alphabétisation. La population sénégalaise connaît encore un haut niveau d'analphabétisme. Il est estimé à 47,8% pour les hommes et 49,9% pour les femmes en 1998/1999.

Au niveau de l'Hydraulique urbaine et de l'Assainissement : Autre composante essentielle des services sociaux, de base, le secteur de l'Hydraulique urbaine et de l'assainissement reste encore marqué, comme les autres par une satisfaction insuffisante de la demande de la population.

En effet, l'Enquête sur les Objectifs Intermédiaires (EOI) réalisée en 1996 a montré que 63% seulement des sénégalais avaient accès à une eau potable à domicile et 19% à une distance inférieure à cent (100) mètres. En milieu rural, seuls 44% de la population ont accès à l'eau potable.

Sur le plan de l'assainissement public, 15% de la population urbaine sont desservis par les réseaux collectifs tandis qu'au niveau de la population totale, ce taux n'est que 6%. Une offre insuffisante par rapport à une demande de plus en plus forte, la vétusté des installations hydrauliques, le coût élevé des abonnements et la faiblesse des moyens consacrés au secteur expliquent en grande partie ces résultats.

Au niveau de l'Habitat et du Cadre de Vie : Le domaine de l'habitat reste caractérisé par une situation d'offre largement inférieure à la demande. A cela s'ajoute le manque d'infrastructures sociales. Pour une demande moyenne annuelle de vingt cinq mille (25 .000) logements, l'offre est de six mille cinq cent (6.500) logements. La situation de la demande est d'autant plus préoccupante qu'elle n'intègre pas les possibilités des populations jugées non solvables et qui pour l'essentiel, vivent en zone péri-urbaine dans des quartiers spontanés et dans une totale insécurité foncière et une promiscuité qui engendrent la violence et la délinquance.

b) données de base au niveau de l'accès aux emplois et revenus

Le chômage et le sous-emploi se sont amplifiés, du fait de la persistance des difficultés économiques et de la crise du secteur agricole qui en entraîné l'exode rural vers les villes.

Cette situation a accentué le phénomène de la paupérisation. Le secteur a dû faire face aux contre-performances de l'agriculture, aux contraintes induites par la politique d'ajustement structurel qui ont entraîné la baisse des revenus réels, la restructuration et la fermeture des entreprises, la compression de

personnel. Les performances économiques récentes n'ont pas engendré un dynamisme de l'emploi dans le secteur moderne. C'est le secteur informel qui capte les énergies et les nouvelles initiatives. Cependant, la situation de l'emploi reste encore insuffisamment maîtrisée, en raison de la nature parcellaire des données disponibles et des difficultés liées à leur actualisation.

Le taux d'activités dans la population sénégalaise est de 59% et le taux de chômage de 7,5% (ESAM 1994/1995).

A Dakar, le taux de chômage est estimé à 16%. En milieu rural le faible taux d'occupation, estimé à 38% de la faiblesse des revenus sont autant d'incitation au développement d'activités refuge et à l'exode.

L'emploi rural non agricole se développe ainsi, de plus en plus la détérioration de la situation dans le secteur moderne et public a eu des répercussions sur le système national de protection sociale (IPRES, CSS, FNR, IPM).

Les effectifs de la fonction publique n'ont cessé de décliner (61.000 en 1998) malgré les efforts faits récemment et le secteur de l'informel a joué le rôle de soupape pour les nombreux candidats à l'emploi.

1.2.2. Situation socio-économique des groupes cibles

La situation des groupes cibles se résume comme suit :

a°) Situation socio-économique des femmes défavorisées

Malgré leur part très importante dans la population (52%), les femmes sénégalaises font face à de nombreuses contraintes structurelles. Parmi celles-ci, on peut citer leur statut social dévalorisant, leur santé reproductive, leur faible accès et contrôle sur les ressources financières et productives, leur surcharge de travail (liée notamment aux activités domestiques et agricoles en milieu rural), leur faible niveau de formation et enfin leur faible niveau de représentation dans les institutions politiques, administratives et privées du pays.

Toutes ces contraintes affectent la capacité des femmes à participer très efficacement aux activités économiques et réduisent très sérieusement les chances de leur promotion économique et sociale.

b°) Situation socio-économique des enfants défavorisés

Groupe particulièrement très sensible, les enfants constituent près de 53% de la population totale. Parmi eux, 30.000 sont des enfants de la rue, 245.000 travaillent et 52% des enfants en danger moral ont été interpellés pour usage de drogue.

De plus, la mortalité infantile très élevée et le faible taux de scolarisation (59,7%) constituent d'importants obstacles pour toutes stratégies de promotion des enfants.

c°) Situation socio-économique des familles défavorisées

Du fait des nombreuses mutations qui les affectent, les familles sénégalaises ont de moins en moins de possibilités pour faire face à leur fonction d'éducation, de socialisation, de consommation et de production. Elles ont difficilement accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau, assainissement). Lieu de socialisation, la famille soumise aux pressions résultant de la crise économique, n'est plus en mesure d'imposer une orientation marquée à ses membres, ni de fixer des normes et échelles de valeurs.

Au niveau de sous-systèmes socio-démographiques, le taux de population en charge au sein des familles démunies qui se situe à 96,6% avec un coefficient de dépendance de 103,5% demeure inquiétant au regard de la baisse des revenus et de l'effondrement de la production en milieu rural et du chômage urbain.

Le phénomène d'urbanisation prend également des proportions démesurées avec son corollaire, la tendance à l'individualisme qui se développe, entraînant l'effritement de la dynamique de la solidarité sociale et intra-familiale.

d°) Situation socio-économique des personnes âgées

Ce groupe cible a longtemps fait les frais de la politique de développement de l'Etat qui privilégiait et encore aujourd'hui le couple Femmes/Enfants. Cependant avec le croît démographique de cette composante de la population (4% par an), il est urgent de mettre en œuvre des programmes qui prennent en compte les contraintes auxquelles font face les personnes âgées. Celles-ci ont essentiellement trait :

- la marginalisation socio-économique des personnes âgées (due à une retraite prématurée et à l'effritement progressif de leur statut socio-culturel) ;
- à l'insuffisance de la prise en charge des problèmes ayant trait à leur état physique et sanitaire.

1.2.3. Rôle et place de la Société Civile et Stratégies de Développement Communautaire

L'option stratégique consistant à confier au Ministère du Développement Social, la promotion d'un développement communautaire procède d'un double souci.

- *Assurer la promotion de petits projets productifs autour desquels s'organisent les populations ;*
- *Intégrer l'action multiforme à développer à la base en vue d'une rationalisation des interventions communautaires et une réhabilitation des ressources locales disponibles grâce à des apports extérieurs.*

Il s'agissait ainsi de développer une stratégie endogène globale apte à assurer, à travers différentes approches participatives, la prise en charge par les populations de leur propre destin.

Les nouvelles mutations en cours, l'ouverture de plus en plus marquée du Sénégal vers l'extérieur avec son corollaire, le développement des technologies modernes de la communication, le phénomène de l'urbanisation rapide amplifié par l'exode rural massif des populations des campagnes vers les villes, entraînant une tendance à l'individualisme, constituent de nos jours des défis majeurs à relever par le MDS.

Il est apparu en effet que les populations surtout rurales, naguère attachées à une dynamique associative ou communautaire pour la résolution de leurs besoins pratiques, s'orientent de plus en plus vers des initiatives d'auto développement individuel, jugées par elles, plus rentables à court terme.

L'existence de cette tendance à l'auto développement individuel n'exclut pas pourtant l'émergence de l'auto organisation de type associatif pour la mise en œuvre de certaines stratégies spécifiques. Ces formes d'organisation se manifestent en effet, souvent à travers des stratégies de survie développées par les populations à la base pour lutter contre la détérioration de leurs conditions de vie dont notamment :

- *le recours à des formes informelles pour améliorer les revenus des ménages ;*
- *l'optimisation des ressources disponibles par l'adoption des modes de consommation économique donnant la priorité aux produits alimentaires locaux ;*
- *le recours au système de solidarité traditionnelle même si cette dernière tend à s'effriter dans les familles urbaines.*

Ces stratégies se traduisent ainsi par de nouveaux comportements et attitudes des populations pour la gestion de leur destin.

Le processus de décentralisation et de régionalisation en cours et qui accorde plus de pouvoirs aux populations locales conforte davantage cette tendance.

Ce contexte favorise également l'essor d'autres types d'opérateurs que sont les ONG, les Organisations Communautaires de Base (OCB) porteurs de projets de développement local, de capacités institutionnelles, organisationnelles et financières relativement plus importantes et qui sont plus prompts à tirer partie des opportunités offertes par la coopération décentralisée.

La prise en compte de ces différentes tendances qui caractérisent le développement communautaire implique nécessairement la levée des contraintes ci-après :

- *l'inadaptation des stratégies d'animation au nouveau contexte socio-économique et aux exigences d'auto-promotion des populations dans une dynamique de décentralisation, de libération économique et de désengagement de l'Etat ;*
- *l'insuffisance et la faiblesse des ressources humaines pour répondre aux besoins de formation des élus et de renforcement des initiatives et capacités des organisation de base ;*
- *la faiblesse des moyens d'intervention des services techniques compétents pourra assurer le suivi et l'évaluation des activités des ONG.*

1.2.4. Tendances Socio-démographiques et impacts sur le développement social

Les questions de populations font partie intégrante du Développement Social. En effet, les paramètres démographiques tels que l'accroissement, la structure et la répartition influencent fortement les perspectives de Développement Social du pays e amplifient l'acuité de la demande sociale.

Or, il est établi que le Sénégal connaît une fécondité précoce et intense avec u croît démographique de 2,7%, un faible recours à la méthode contraceptive du fait des valeurs socio-culturelles favorables à la procréation.

Si cette tendance se poursuit, la population sénégalaise atteindrait à l'horizon 2015, 17 millions d'habitants et risque de doubler tous les 26 ans avec une forte urbanisation voisinant 60% dans l'Ouest du pays et un important flux migratoire vers l'extérieur.

La persistance de ces tendances socio-démographiques défavorables, constituent un handicap majeur pour toute politique de Développement Social.

1.2.5. Diagnostic des capacités des mécanismes institutionnels chargés de la promotion du Développement Social.

Les dispositions pertinentes du Décret 2002-1122 du 14 Novembre 2002 relatives aux attributions du Ministère du Développement Social confèrent à ce dernier une dimension stratégique centrale et un rôle de leadership dans la définition et la mise en œuvre de toutes les politiques d'élimination de la pauvreté, de la conception et de la mise en œuvre de la politique d'investissement social, du soutien de la collectivité aux populations les plus défavorisées.

Dès lors, les mécanismes institutionnels, de réalisation de ces missions devraient s'inscrire dans cette logique et saisir toutes les opportunités offertes par le contexte national sus évoqué pour mieux faire face aux défis et enjeux actuels et en perspective.

Ces mécanismes qui s'inscrivent dans une approche systémique, prennent également en compte les autres composantes du secteur notamment les membres de la société civile que sont les OCB, et les ONG, en effet, leurs forces ou faiblesses peuvent agir directement ou indirectement sur les performances ou échecs du MDS.

Or, il est apparu que certaines contraintes majeures empêchent ledit Ministère de remplir correctement ses mission d'impulsion, de planification, de gestion, de coordination et de suivi-évaluation des politiques, projets et programmes sectoriels à savoir :

- l'absence d'une **Vision globale partagée** des différents partenaires sur le mandat du Ministère ;*
- l'inexistence d'un **Système stratégique consensuel de Planification, de Coordination et de Suivi-évaluation** de politiques, projets et programmes ;*
- la faiblesse des ressources humaines, matérielles et financières ;*
- la faiblesse des capacités institutionnelles et organisationnelles des structures internes du Ministère et de ses partenaires (OCB, ONG, etc)*



PREPARATION 10^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CNDS

Journée de réflexion et de mise à niveau

Hôtel « Le Ndiambour »
Jeudi 22 septembre 2011

= = = =

09 h 00 : Ouverture

- Exposé introductif du Président du CNDS
- Exposé de l'Expert sur le socle de protection sociale

10 h 00 : Pause Café

10 h 30 : Reprise des travaux

- Contributions des participants
- Echanges et partages avec l'expert

13 h 00 : Déjeuner

15 h 00 : Reprise des travaux

- Conclusions et recommandations
- Fin des travaux